



Extrait du Registre des Délibérations de la Commune de Villemandeur séance du Mardi 12 Septembre 2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 12 Septembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	22	

Vote
Aucun
Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
MONTARGIS
Le : 19/09/2023
Et
Publication du : 19/09/2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SERRANO Denise, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05/09/2023.

Présents : Mme SERRANO Denise, Maire, M. TOURATIER Claude, M. COULON François, M. SIMON Patrice, M. DUPORT Jean-François, M. LEMAIRE Jean-Claude, Mme CANGE Josiane, Mme LECONTE Catherine, M. MICHELAT Jean-François, M. PRIGENT André, Mme BELLOT Elisabeth, Mme PASQUET Christine, Mme GANNAT Fanny, Mme SALIS Alexandra, Mme CHARLET Audrey, M. MASSONNEAU Philippe, Mme MEUNIER Sylvie, M. GUIRAUD Laurent, M. PRIOU Éric, Mme DUCHESNE Adeline, Mme ADRIEN-CAMUS Catherine, M. LOMBARD Daniel

Excusés ayant donné procuration : Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte à M. TOURATIER Claude, Mme DE MEDTS Michelle à M. SIMON Patrice, Mme DOUCET Denise à Mme SERRANO Denise, Mme BALOCHE Nicole à M. PRIGENT André, M. DEPOND Jean-Michel à M. MASSONNEAU Philippe

Excusé : M. MAHÉ Bernard

Absent : M. LINARD Alain

A été nommé secrétaire : M. PRIOU Éric

2023-058 – RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE KEOLYS DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS - EXERCICE 2022

Nature du service délégué :

L'objet du service délégué consiste en l'exploitation du service public de transport urbain de voyageurs sur le périmètre de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing (AME).

Ce service comprend :

- Les lignes régulières urbaines n°1 à 5
- Les lignes complémentaires n°10 à 17
- Les lignes secondaires, ouvertes à tout public également, principalement empruntées par des voyageurs scolaires ; les lignes secondaires ne sont exploitées qu'en période scolaire, du lundi au vendredi hors jours fériés et périodes de petites / grandes vacances scolaires
- Le service de transport à la demande Résago, qui assure une desserte complémentaire aux services réguliers
- Les services de transport à la demande Flexo Gare (du lundi au vendredi) et Flexo Soirée (les samedis soir, hors fériés)
- Le service de transport à la demande de personnes à mobilité réduite Moov'Amelys

- La navette de centralité Coralys, dont l'utilisation est gratuite.

Pour accompagner la vie du territoire et les évolutions des besoins en déplacements de ses habitants, Keolis Montargis gère, pour le compte de l'AME :

- L'information des voyageurs et la signalétique sur réseau (hors mobilier urbain aux points d'arrêt, dont la compétence relève des communes)
- La planification et la réalisation des services de transport
- Les actions commerciales et de communication relatives à la valorisation du réseau urbain
- La maintenance des biens mis à disposition par l'AME (bâtiments et parc de matériel roulant)

Enfin, Keolis Montargis gère la vente des titres de transport, en premier lieu à bord des bus avec ses conducteurs et le paiement en carte bancaire sur les valideurs, ainsi qu'au travers l'agence commerciale Amelys située place Mirabeau à Montargis et une boutique en ligne. Un réseau de dépositaires vient compléter ce dispositif.

Faits marquants de 2022 :

- Une modification d'itinéraire sur la ligne 1 à partir de l'été liée à l'interdiction pour les bus de passer sur le pont du Chinchon sur Montargis
- Des adaptations d'offres à la rentrée 2022 sur la partie sud-ouest du réseau avec l'arrivée de cars dans le réseau exploités en propre
- La réception de 4 nouveaux véhicules et 38 nouveaux vélos à assistance électrique
- L'organisation de différents événements comme le bus d'or en mai ou encore la célébration des 40 ans du réseau en fin d'année
- Une année très riche en actions commerciales permettant de retrouver un niveau de fréquentation proche de celui d'avant la crise sanitaire

Les chiffres clés du réseau Amelys pour l'année 2022 :

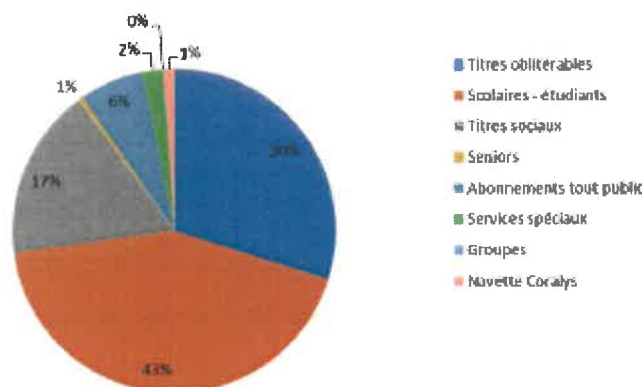
Principaux chiffres clés	2022
Population du ressort territorial	62 517
Km annuels commerciaux	769 403
dt km commerciaux en propre	738 471
dt km commerciaux sous-traités	30 933
Km annuels commerciaux des lignes régulières	623 823
Km annuels commerciaux des lignes secondaires	90635,65
Km commerciaux TAD et PMR	50525
Voyages annuels	1 429 279
Nombre de scolaires transportés (abonnés Tam Tam + Yaka)	2487
Km commerciaux par habitant	12,31
Voyages par habitant	22,86
Voyages par km commercial	1,86
Nombre de véhicules au parc	35 + 3 cars
Effectifs en ETP	62
Dt conducteurs	45
Charges d'exploitation (selon exercice comptable)	5 140 908 €
Recettes tarifaires (selon exercice comptable)	797 596 €
Total des produits hors contribution de l'autorité délégante (selon exercice comptable)	920 582 €
Contribution financière forfaitaire de l'autorité délégante (selon exercice comptable)	4 321 124 €
Taux de couverture des charges par les recettes	17,6%
Coût au km commercial	6,81 €
Recette au km commercial	1,20 €
Contribution au km commercial	5,62 €
Recette tarifaire par voyage	0,64 €

Quelques commentaires à propos de ces chiffres-clés qui reflètent une année de reprise des performances commerciales après 2 années impactées par la crise sanitaire :

- Le nombre de voyages pour l'année 2022 s'établit à 1 429 279. Une fréquentation en hausse de 20,6% par rapport à l'année 2021
- Cette augmentation de la fréquentation se traduit par de bonnes performances sur les recettes en croissance de +18,6% par rapport à l'année 2021 et de +9,5% par rapport au prévisionnel du contrat pour 2022

Répartition des voyages par titre pour l'année 2022 :

Répartition des voyages par titre (2022)



Parc de véhicules :

L'âge moyen du parc qui était de 13,3 ans en 2021 a ainsi pu s'améliorer et descendre à 12,09 ans. Il est à noter que sur un réseau urbain l'âge moyen devrait plutôt se situer à une moyenne de 8,5 ans. Le renouvellement du parc et l'attribution en début d'année des véhicules identifiés au PPI est un enjeu majeur pour assurer la qualité de service et éviter les incidents.

La poursuite des investissements sur le renouvellement de la flotte permettra de rejoindre cet objectif.

Sur les 30 bus standards que compte le parc à fin 2022 :

- 8 véhicules sont âgés de moins de 5 ans
- 2 véhicules ont entre 5 et 10 ans
- 8 véhicules ont entre 10 et 15 ans
- 12 véhicules ont plus de 15 ans (dont 1 véhicule proche de 20 ans)

Récapitulatif des pannes :

L'analyse des pannes compare 2 types de pannes pouvant affecter les véhicules du parc Amelys :

Une panne en ligne correspond à un problème mécanique, électronique ou informatique, intervenant entre la prise de service et la fin de service d'un véhicule.

- Les pannes dites « bleues », ou pannes non « immobilisantes » qui permettent au véhicule de rejoindre le terminus ou de poursuivre l'exploitation sur la journée tel que prévu dans le graphique conducteur, avant le retour au dépôt pour réparation. Ces pannes ne nécessitent

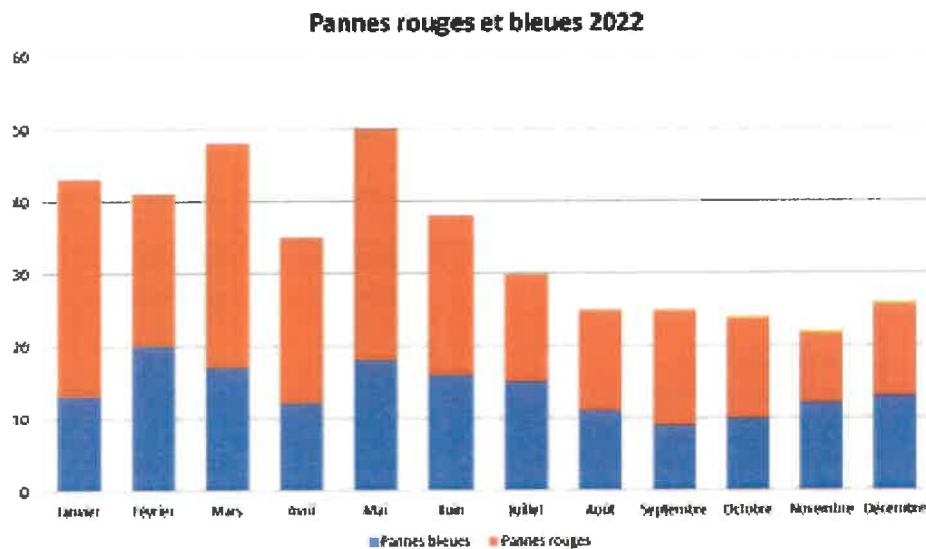
Voici le relevé des pannes bleues et rouges constatées sur le parc de bus du réseau Amelys au cours de l'année 2022 :

Mois	Pannes bleues	Pannes rouges	Total
Janvier	13	30	43
Février	20	21	41
Mars	17	31	48
Avril	12	23	35
Mai	18	32	50
Juin	16	22	38
Juillet	15	15	30
Août	11	14	25
Septembre	9	16	25
Octobre	10	14	24
Novembre	12	10	22
Décembre	13	13	26
2022	166	241	407
2021	174	258	432
2020	130	208	338
2019	122	148	270
Ecart 2021/2022 (en %)	-5%	-7%	-6%

Le nombre de pannes bleues et rouges a baissé de 6% en 2022 par rapport à 2021 :

- pannes bleues : -5%
- pannes rouges : -7%

Voici une représentation graphique des pannes bleues et rouges sur le parc du réseau Amelys en 2022, par mois :



Situation financière :

La tarification 2022 reste globalement inchangée depuis 2016.
Ainsi, en 2022 :

- Le ticket à l'unité coûte 1.20 €
- Le ticket duo coûte 2 € (lancé en juillet 2019)
- Le carnet de 10 tickets au tarif normal coûte 10.35 €, le carnet de 10 tickets au tarif réduit 8.20 €
- Le tarif Activa mensuel coûte 27 € (annuel 270 €)
- Le prix de l'abonnement Yaka mensuel coûte 18.50 € (gratuit à partir du 3^e enfant), et annuel 165 € (gratuit à partir du 3^e enfant)
- Le prix de l'abonnement Tam-Tam annuel « jeunes » de septembre à juin coûte 25 € de frais d'inscription (35 € si effectué après le 15 juillet)
- La carte Tonus coûte 3 € et le tarif Serenys 32 €
- Le tarif Serenity est en abonnement mensuel à 21 € et annuel à 210 €.

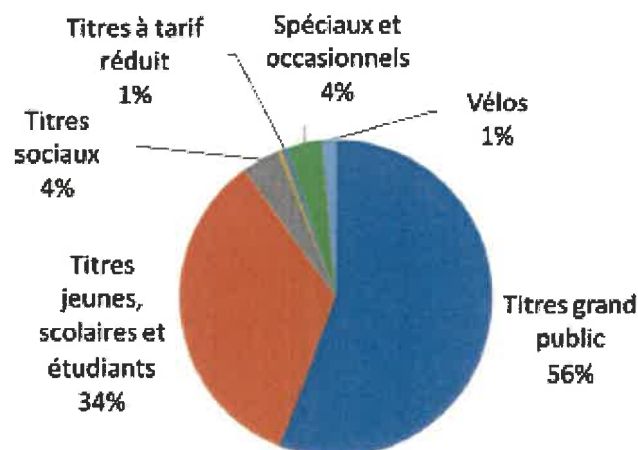
Évolution des volumes de ventes :

L'année 2022 marque le retour à la croissance et à la reprise d'activité après une crise sanitaire aux lourdes conséquences pour le transport public.

Le tableau ci-dessous présente, pour chaque titre de transport, l'évolution des volumes de ventes entre 2021 et 2022 :

Titres de transport	2021	2022	variation
	réalisé	réalisé	
Titres Grand Public	399 999 €	474 420 €	18,6%
Ticket à l'unité	300 037 €	362 671 €	20,9%
Ticket duo	7 244 €	7 433 €	2,6%
Carnet de 10 tickets	37 053 €	37 674 €	1,7%
Carte mensuelle ACTIVA	53 067 €	63 180 €	19,1%
Carte annuelle ACTIVA glissant	2 598 €	3 463 €	33,3%
Titres Jeunes Scolaires, Etudiants	244 219 €	253 016 €	3,6%
Yaka été (Juillet et Août)	480 €	1 760 €	266,7%
Coupon scolaire Yaka mensuel	57 081 €	62 143 €	8,9%
Coupon scolaire Yaka annuel + glissant	158 700 €	164 075 €	3,4%
Carte scolaire TamTam annuel	27 958 €	25 038 €	-10,4%
Titres sociaux	28 412 €	27 014 €	-4,9%
Coupon mensuel Tonus	14 970 €	15 406 €	2,9%
Coupon annuel Serenys + glissant	13 442 €	11 607 €	-13,7%
Titres Seniors	2 698 €	3 045 €	12,9%
Coupon Serenity mensuel	2 157 €	2 425 €	12,4%
Coupon Serenity Annuel glissant	541 €	620 €	14,7%
Titres à tarif réduit	4 845 €	5 539 €	14,3%
Carnet Tarif réduit	4 845 €	5 539 €	14,3%
Total titres payants	680 174 €	763 033 €	12,2%

Recettes par titre 2022



Envoyé en préfecture le 22/09/2023

Reçu en préfecture le 22/09/2023

Publié le



ID : 045-214503385-20230922-2023_058-DE

Les principaux ratios économiques :

Euros constants	2022 Réalisé	2022 Contrat actualisé
% Assistance / total Charges	4,0%	3,8%
Taux de couverture (rec.commerciales / produits d'exploit y compris marges & aléas)	17,6%	17,0%
Coût y compris marge / km commercial	6,81 €	6,26 €
Rec Comm / km commercial	1,20 €	1,07 €
Contribution Coll / km commercial	5,62 €	5,19 €
Coût y compris marge / voyage	3,67 €	2,31 €
Rec Comm / voyage	0,64 €	0,39 €
Contribution Coll / voyage	3,02 €	1,92 €
Coût de sous-traitance / km commercial	7,89 €	5,98 €

Après une présentation succincte du rapport, le Conseil Municipal PREND ACTE du dit rapport.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/09/2023



Le Maire,

Denise SERRANO

Le Secrétaire de Séance,

Eric PRIOU

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet://www.telerecours.fr